

**CONVENTION DE FIN DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE D'INCENDIE ET
DE SECOURS DE SAINT SAUVEUR EN RUE AU SDIS DE LA LOIRE**

SR Dépt Loire : 22/09/2016

Publication : 22/09/2016

Entre



Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire, représenté par le Président du conseil d'administration, dûment autorisé à signer la présente convention par décision du bureau du conseil d'administration en date du 8 septembre 2016.

Et

La commune de Saint Sauveur en Rue, représentée par son maire, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil municipal en date du ...

Il a été exposé ce qui suit :

Par convention en date du 27 avril 2001, la commune de Saint Sauveur en rue a mis à disposition du SDIS les bâtiments du centre d'incendie et de secours situé au 1 Place du 19 mars 1962 4220 Saint Sauveur en Rue énumérés dans l'annexe 1¹.

Durant la période de mise à disposition, le SDIS de la Loire a acquis d'autres biens rattachés à ces bâtiments, énumérés dans l'annexe 2².

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La pleine propriété des biens listés dans les annexes est transférée, en l'état et sans indemnités dans le patrimoine de la commune de Saint Sauveur en Rue à la date de libération du site par le SDIS.

Article 2 :

La commune reprend à son bénéfice toutes les garanties, y compris décennales, issues de contrats de travaux portant sur les installations techniques transférées.

Article 3 :

La commune souscrit, au jour du transfert en pleine propriété, toutes assurances utiles à la garantie des biens transférés.

Article 4 :

Tout contentieux relevant de l'exécution de la présente convention pourra être porté devant le Tribunal Administratif de Lyon.

¹ Pour le détail, voir le tableau des biens concernés en annexe 1.

² Pour le détail, voir le tableau des biens concernés en annexe 2.

Article 5 :

Pour l'exécution de la présente, les parties déclarent élire domicile :

- pour le SDIS, au centre départemental sis à Saint-Étienne, 8, rue du chanoine PLOTON, CS 50541 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1
- pour la commune, en sa mairie.

Fait en trois exemplaires,

A

Le

Pour le SDIS de la Loire
Le Président du conseil d'administration

Pour la Commune
Le Maire

Bernard PHILIBERT

Robert CORVAISIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160908-16-08-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2016

Publication : 22/09/2016



ANNEXE 1

BIENS MIS A DISPOSITION DU SDIS ET RETROCEDES A LA COMMUNE

Désignation	Valeur du transfert en euros	Valeur du transfert en francs	Informations	Référence
BUREAU (21 m ²) GARAGE (102 m ²)			CIS SAINT SAUVEUR EN RUE	1 PLACE DU 19 MARS 1962

ANNEXE 2

BIENS ACQUIS PAR LE SDIS PENDANT LA PERIODE DE MISE A DISPOSITION ET TRANSFERES A LA COMMUNE

Numéro	Libellé	Valeur	Acquisition	Amortissement.	Durée	Nature
5068	MURS SANITAIRES CIS SAINT SAUVENR EN RUE	2 152,80€	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5072	POSE PORTE COULISSANTE CIS ST SAUVENR EN RUE	478,4€	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5139	TRAVAUX ELECTRICITE CIS ST SAUVENR EN RUE	2 793,20€	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5157	PLATRERIE PEINTURE CIS ST SAUVENR EN RUE	7 039,80€	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
918	POSE DE PORTES COULISSANTES CIS ST SAUVENR EN RUE	352,82€	14/05/2004	01/01/2005	10	21351
920	ELECTRICITE VESTIAIRES CIS ST SAUVENR EN RUE	1 399,56€	27/05/2004	01/01/2005	10	21351
922	PLOMBERIE VESTIAIRES CIS ST SAUVENR EN RUE	2 185,51€	27/05/2004	01/01/2005	10	21351
923	PLOMBERIE SANITAIRES VESTIAIRES CIS ST SAUVENR EN RUE	464,05€	27/05/2004	01/01/2005	10	21351
905	MACONNERIE VESTIAIRE CIS SAINT SAUVEUR EN RUE	4 657,22€	04/09/2004	01/01/2005	10	21351
917	PEINTURE CLOISONS VESTIAIRES CIS SAINT SAUVEUR EN RUE	4 175,30€	05/11/2004	01/01/2005	10	21351

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2016

Publication : 22/09/2016

